N° 106

CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL / MME VALÉRIE GUARINO

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
14 Avril 2020

OBJET : Subventions complémentaires d'équipement pour les collèges publics.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 14 Avril 2020 en visioconférence, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé d'attribuer des subventions complémentaires d'équipement à des collèges publics pour l'acquisition de biens d'équipement et de matériels pédagogiques, selon le détail indiqué dans l'annexe 1 du rapport, pour un montant total de 85 300 €, ainsi que la réaffectation de subventions attribuées au collège Aragon à Roquevaire (annexe 2).

La dépense sera imputée au chapitre 204 du budget départemental.

A l'unanimité

Votent pour :

Mme AMSELEM , Mme BARTHÉLÉMY , M. BÉNARIOUA , Mme BERNASCONI, Mme BIAGGI, M. BORÉ, M. BOUVET, Mme BRUNET, Mme CALLET, Mme CARADEC, Mme CARRÉGA, Mme CHABAUD, Mme DEVÉSA, Mme DI MARINO, M. DI NOCÉRA, M. FÉRAUD, M. FRAU, M. GAZAY, Mme GENTE-CEAGLIO, M. GENZANA, M. GÉRARD, Mme GUARINO, M. GUÉRINI, Mme HADJ-CHIKH, Mme INAUDI, M. JIBRAYEL, M. JORDA, Mme JOULIA, M. KOUKAS, M. LE DISSÈS, M. LIMOUSIN, M. MALLIÉ, M. MASSE, Mme MILON, Mme MIQUELLY, M. MORAINE, Mme NARDUCCI, M. PAYAN, M. PERRIN, M. PONS, Mme PUJOL, Mme PUSTORINO, M. RAIMONDI, Mme RAOUX, M. RÉAULT, M. REY,

Certifié transmis à la Préfecture le 15 Avril 2020

M. ROYER-PERREAUT, Mme RUBIROLA, Mme SAEZ, M. SANTELLI, Mme SANTORU-JOLY, Mme SPORTIELLO, Mme TRANCHIDA, Mme VASSAL, M. VÉRANI, M. VIGOUROUX

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice des assemblées

Certifié transmis à la Préfecture le 15 Avril 2020